

Image not found or type unknown



Est-ce qu'on a droit avoir des pauses

Par **kojuli**, le **25/01/2010** à **16:42**

Bonjour,

Ma société souhaite retirer les pauses (2 *15 min) par jour. La direction dise qu'on peut prendre les pauses si on travaille plus. Donc si je veut prendre 2 * 15 min pause, il faut que je reste 30 minute plus et comme ça il vont payer mes heures 35H / semaine. Si non, ils retirent 30 min / jour de mon salaire. Je suis salarié en CDI. J'ai des enfants et je ne peut pas rester plus, comme ça je n'ai plus de pause. Je travaille 7 heures/ jours sur l'écran lcd.

A votre avis est-ce que c'est légale? On n' a pas droit avoir des pauses rémunérée?
Merci pour votre aide !

Cdlt,